

Les News de la DTN - Marche N° 1

L'édito du manager.

Et voici la nouvelle lettre d'infos de la DTN pour notre discipline. En ce début d'olympiade, il fallait à la Direction Technique Nationale et son Equipe Technique Nationale marche, un outil de communication simple, efficace et indispensable pour diffuser toutes les informations techniques nationales. Evidemment, en premier lieu, elle concernera tous les athlètes, leurs entraîneurs, intéressés par les équipes de France. Mais elle sera aussi, un outil d'informations pour tous ceux et toutes celles qui suivent les équipes de France et qui veulent connaître tout le programme et qui tout simplement sont passionnés de marche. Il n'y aura pas de périodicité précise, mais elle sortira à chaque fois que cela est nécessaire, lorsque l'actualité l'exigera. Vous y trouverez des informations techniques, sans doute quelques données sur l'entraînement, la préparation physique, les étirements, des temps de passage, des analyses techniques mais aussi des statistiques.... Ce premier numéro est un peu lourd car c'est le premier et on y trouvera surtout les grandes orientations de l'olympiade qui nous mènera aux JO de Londres, les listes de suivis, la réforme du calendrier pour 2010, le projet de modalités de sélection pour 2010. Bref de quoi lire.

Bonne lecture en tout cas, à tous les passionnés de marche et sans polémiques !!!

Pascal CHIRAT

SOMMAIRE :

Schéma d'organisation de la DTN et de l'ETN

Les objectifs de l'olympiade.

Les listes de suivi et les critères de suivis (distinguer suivi Jeunes et suivi Seniors)

La réforme du calendrier 2010.

Le projet de modalités de sélection 2010.

SCHEMA D4'ORGANISATION DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

L'unité exécutive

L'unité exécutive coordonne l'ensemble des activités de la Direction Technique Nationale.

Elle se compose de 3 personnes :

-le Directeur Technique National, (Ghani YALOUZ)

-un « Directeur Technique National Adjoint » ayant une délégation générale sur l'ensemble des dossiers, (André GIMENEZ)

-un « adjoint du Directeur Technique National » plus particulièrement chargé du suivi social et socio-professionnel des athlètes (Franck BOUCHETAL)

Le conseil stratégique

Secteur du développement et des pratiques athlétiques : Géraldine ZIMMERMAN

Secteur Formation : Philippe LEYNIER

Secteur Haut niveau : Stéphane CARISTAN

Secteur ligue professionnelle : Cécile VEYRIER

Les 11 missions fonctionnelles

Missions Athlé-découverte et détection

Mission Développement

Mission E-ressources et internet

Mission Formation

Mission Formation Action jeunes

Mission Ligue Professionnelle

Mission Préparation Olympique

Mission multimédia Recherche

Veille technologique

Mission animation territoriale PES

Mission INSEP

8 managers sous l'autorité du directeur des équipes de France et celle du DTN :

Demi fond :

Philippe DUPONT

Lancers : Thierry CHRISTEL



Sauts : Gérald BAUDOUIN

Epreuves combinées : Jean-Yves COCHAND

Hors Stade : Jean-François PONTIER

Marche : Pascal CHIRAT

Vitesse longue : Bruno GAJER

Vitesse courte : Renaud LONGUEVRE

Les 2 missions prioritaires : Entraînement des FPO et des athlètes répondant au potentiel de médaillables et de finalistes aux JO de 2012

L'organisation et le suivi des FPO, PO, FPJ, PJ

Les autres missions sont l'organisation de la discipline, des missions liées au haut niveau jusqu'aux missions liées au développement de la discipline.

Le programme et les objectifs de l'olympiade :

Pour l'équipe de France seniors : Londres 2012 et la réussite des JO

Les étapes intermédiaires :

2009 Berlin : brassage large. Donner une chance à tout le monde, mouiller le maillot bleu

2010 Barcelone : « apprendre à gagner »

2011 Daegu : « répétition en configuration JO »

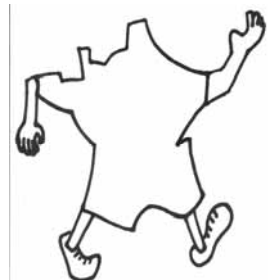
2012 Londres : 4 médailles

Quels objectifs pour les équipes de France jeunes ?

2010 : Monde juniors

2011 : Europe moins de 23 ans et junior

2012 : Monde junior



Organigramme ETN marche Nationale

Suivi des équipes de France seniors : Pascal CHIRAT

Coupe d'Europe, Coupe du Monde et grands championnats, suivi des FPO et PO, Mission d'entraînement, participation aux réunions de la CNM, Coordination de la discipline : grandes orientations

Suivi des équipes de France jeunes : Loubna El Ouakkali

Suivi des FPJ et des PJ, Rédaction des contenus de formation, rédaction lettre info de la DTN, été jeunes

Responsable des formations : Bruno FOUGERON

Responsable de l'opération minimex, référent technique de la discipline, responsable de la lettre info de la DTN

Entraîneurs non professionnels : Marc GLAUDEL, Olivier

IUND, Jeanick LANDORMY, Eddy RIVA + intervenants ponctuels.

Les listes de suivi et les critères du suivi - FPO et PO

FPO : Fort Potentiel Olympique :

Ce sont les athlètes dont les performances laissent envisager une entrée en finale aux Jeux de Londres et qui se préparent pour accéder au podium : ils doivent répondre aux conditions suivantes : avoir réalisé une place de finaliste lors d'un des 3 derniers championnats mondiaux (CM 2007, JO 2008 ou CM 2009). C'est un total de 25 athlètes qui répondent à ces critères : parmi ces 25 FPO, un marcheur : Yohann DINIZ.

PO : Potentiel Olympique :

Ce sont les athlètes dont les performances laissent envisager une sélection pour les Jeux de Londres et qui se préparent pour accéder à la finale. Les conditions à remplir sont d'avoir été sélectionnés aux mondes et entrant dans les 12 à 16 meilleurs mondiaux. 70 à 100 athlètes maxi composeront ce collectif. Pour la marche, 6 athlètes :

Sébastien BICHE 50 km

Hervé DAVAUX 50 km

Cédric HOUSSAYE 50 km

Antonin BOYEZ 20 km

Damien MOLMY 20 km

Bertrand MOULINET 20 km

L'identification des athlètes dans les listes est faite par le manager avec une approbation collégiale des 8 managers : elle représente un pari sur 4 ans sur un individu et s'inscrit dans un projet olympique à long terme. Par contre, chaque année, il y a une évaluation destinée à vérifier que l'athlète a bien réalisé les objectifs qu'on était en droit d'attendre de lui. Si tel n'est pas le cas, l'athlète pourra être retiré du niveau de suivi pour lequel il avait été retenu. Inversement, un athlète qui n'aurait pas satisfait aux critères, et qui serait en forte progression, pourra intégrer un suivi. Comme précisé, cette évaluation est annuelle et aussi collégiale.

Pour la marche, c'est l'analyse des résultats des grands championnats qui a permis l'élaboration des listes de suivis. En distinguant ces championnats par niveau (Europe Monde JO), on a pu analyser le niveau de performances nécessaire pour atteindre les places de 1^{er}, 3^e, 8^e, 12^e, et 16^e. Aucune référence au bilan mondial n'a été faite, car celle-ci n'est pas adaptée à la discipline. En effet, en fonction de la discipline, à classement égal au bilan mondial, une discipline va permettre l'accès au grand championnat alors qu'une autre ne va pas le permettre. D'où ce choix.

Dans les prochains numéros de cette news marche DTN, nous publierons ces tableaux car ils sont extrêmement pertinents pour identifier le niveau à posséder pour prétendre faire du haut niveau dans les grands championnats.

Les athlètes des suivis disposeront de 2 types d'aides :

Les aides personnalisées : elles seront touchées uniquement pour les athlètes inscrits en listes Ministérielles de Haut Niveau, n'auront pas de caractère automatique, seront contractualisées et leur montant sera fonction du niveau de l'athlète et son projet. Ne sont pas concernés par ces aides, les athlètes professionnels et les jeunes.

Les aides fédérales sous forme de stages : elles financeront 2 types d'actions, les stages fédéraux collectifs et les stages personnels.

Les athlètes concernés et leurs entraîneurs vont rédiger un projet sportif (pour la saison 2010 et pour toute l'Olympiade) dans lesquels ils vont décrire avec précision, leurs objectifs et la stratégie qu'ils aimeraient développer pour les atteindre. Ces aides ne seront effectives et mises en place, que lorsque le manager aura validé le projet sportif de l'athlète et son entraîneur, et à condition que celui-ci s'engage à suivre les actions collectives fédérales.

Les athlètes et leurs entraîneurs ont jusqu'au 7 Décembre pour fournir leur projet sportif, puis le manager se déplacera ensuite sur leur lieu d'entraînement pour dialoguer et aboutir à la validation commune de celui-ci.

Chaque projet sportif doit contenir :

Pour 2010 : les objectifs (Championnats Chronos), le calendrier des compéti-

tions, la stratégie mise en place pour atteindre les objectifs (Calendrier et lieux des stages).

Pour l'Olympiade en vue des JO 2012 : les progressions chronométriques envisagées, et les résultats envisagés dans les grands championnats.

A ce jour, les projets d'actions fédérales envisagés sont :

- Un stage préparatoire à la Coupe du Monde.

- 1 stage collectif à programmer pour favoriser l'entraînement en commun.

- 1 stage de préparation terminale pour les Championnats d'Europe.

Il a été demandé aux athlètes et leurs entraîneurs, de prendre en compte ces données pour élaborer leur projet sportif.

A noter, en projet, devant la nécessité de suivre une plus grande population, la création de 2 listes supplémentaires (une chez les seniors, une chez les Jeunes) en vue de proposer un suivi à minima et une animation dans la discipline. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés sur le devenir de ces 2 listes.

PASCAL CHIRAT.

Les listes de suivi et les critères du suivi - FPJ et PJ

Deux types de suivis sont alors mis en place pour les jeunes :

Les FPJ : Fort Potentiel Jeune et les PJ : Potentiel Jeune.

Les FPJ et PJ sont des athlètes dont les performances permettent d'envisager un objectif olympique sur les jeux de 2016 et qui ont des objectifs en équipe de France moins de 23 ans ou junior.

Ce sont des athlètes qui ont réalisé sur les 4 dernières années une place de médaillé aux Championnats du Monde cadets, de finaliste lors des Championnats du Monde junior ou médaillé aux Championnats d'Europe juniors ou espoir (= **Fort Potentiel Jeune**),

Les PJ sont des athlètes sélectionnés sur les épreuves internationales jeunes (CE et CM junior, CE espoir) et entrant dans les 24 mondiaux.

Delon Laurène et Menuet Emilie ont été retenues en qualité de FPJ. Louis Guillaume BLANC, Mehdi BOUFRAINE, Kevin CAMPION et Inès PASTORINO ont été retenus en tant que PJ.

Hugo ANDRIEU, Nicolas GOSSELIN, Dimitri MALOSSE et Amandine MARCOU seront suivis sous réserve des possibilités qui nous seront octroyées. La décision de la DTN est imminente.

A l'image des Forts Potentiels Olympiques et des Potentiels Olympiques, l'identification des athlètes dans les listes est faite par le manager dans la collégialité. Elle représente un pari sur 4 ans sur un individu et s'inscrit dans un projet olympique à long terme.

Les athlètes ainsi retenus doivent s'inscrire dans un objectif de progression ciblé sur les jeux de Rio 2016. Le niveau de performance doit être confirmé tous les ans sur les objectifs annuels (entrée, sortie à tout moment).

La méthodologie pour établir les listes marche repose sur :

L'analyse des résultats des grands championnats en les distinguant par niveau (Europe Monde JO) (Ceux-ci seront publiés dans une publication ultérieure)

L'identification du niveau requis pour être sur le podium, finaliste et demi finaliste.

Nous en avons déduit les athlètes pouvant atteindre ce niveau et pour lesquels un investissement est pertinent.

A noter que la référence au bilan mondial ne semble pas adaptée à la discipline : en fonction de la discipline, à classement égal au bilan mondial, une discipline va permettre l'accès au grand championnat alors qu'une autre ne le permet pas. La référence au bilan mondial n'est donc pas bonne, c'est pourquoi les niveaux de performances dans les grands championnats sont plus adaptés à notre discipline.

Deux types d'aides seront mises en place : les aides personnalisées et les budgets stages.

Les aides personnalisées sont uniquement réservées pour les athlètes inscrits en listes Ministérielles Seniors ou France Jeunes. Leur attribution n'est toutefois pas automatique. Leur montant dépend de la valeur de l'athlète et de son projet sportif et leur versement contractualisé.

Chez les Jeunes, il n'y aura que des stages fédéraux collectifs dont les dates seront fixées ultérieurement (notamment pour prendre en compte les dates de vacances scolaires en fonction des zones)

Avant l'engagement dans ces stages, les athlètes et leurs entraîneurs sont invités à rédiger et transmettre (avant la première semaine de décembre) leur projet sportif comprenant les objectifs (championnats, performances chronométriques), le calendrier des compétitions et la stratégie mise en place pour atteindre les objectifs (Calendrier et lieux des stages) pour 2010. A long terme, pour l'Olympiade et en vue des JO 2012, ce projet fera apparaître les progressions chronométriques envisagées et les résultats envisagés dans les grands championnats. A l'issue de cette phase, entre décembre et début janvier, le manager rencontrera les athlètes avec leurs entraîneurs.

Les actions fédérales actuellement envisagées sont un stage préparatoire à la Coupe du Monde ainsi que des stages collectifs où l'entraînement sera en commun.

Etant donné la nécessité de suivre une plus grande population, une liste de jeunes a été élaborée en vue de proposer un suivi à minima et une animation dans la discipline. La mise en place effective de ce suivi sera fonction des moyens alloués.

Loubna El Ouakkali

Les modalités de sélection 2010 :

projet

Le projet de modalités de sélection 2010.

Il est précisé que ce texte n'est qu'à l'état de projet et qu'il doit être validé par le DTN. A ce stade, le Directeur des Equipes de France a déjà émis un avis favorable.

Il s'agit de présenter les modalités spécifiques à la marche : toutes les dispositions générales s'appliquant à l'ensemble des disciplines de l'athlétisme seront publiées ultérieurement.

Match Juniors en salle ITA-FRA-GER à Ancona (ITA)

Les propositions de la marche seront les mêmes que les autres disciplines : voici ce que nous comptons proposer :

Le champion de France automatiquement sélectionné

La 2^e place est laissée à la discrétion du DTN avec une attention toute particulière sur le Championnat de France.

Match Marche CZE-BLR-FRA-HUN-ITA- SUI-SVK-SWE-UKR PODEBRADY (République Tchèque) du 10 Avril 2010.

Le match portera sur 3 Seniors (3 hommes 3 femmes) et sur 3 Juniors (3 JF 3 JH) sur 20 km chez les seniors, 10 km chez les Juniors.

La sélection sera prononcée à l'issue du Championnat de France du 20 km d'Aix les Bains du 21 Mars 2010 pour lequel la participation est vivement recommandée pour les prétendants à la sélection.

Les Cadets ne pourront pas être sélectionnés pour cette compétition.

Coupe du Monde de Marche à CHIHUAHUA les 15 et 16 Mai 2009.

La compétition porte, sur chaque épreuve, sur 5 athlètes chez les Seniors, 3 chez les Juniors.

Les Cadets ne pourront pas être sélectionnés pour cette compétition.

La sélection sera prononcée à l'issue de 2 compétitions de référence :

Le championnat de France d'Aix les Bains du 21 Mars 2010

Le Match de PODEBRADY du 10 Avril 2010.

La participation à ces 2 épreuves est vivement recommandée pour les prétendants à la sélection.

Compte tenu de la particularité de Chihuahua (Mexique : ville située à 2000M d'altitude, 8H de décalage horaire, 13H de vol pour le voyage) les athlètes devront respecter les dispositions suivantes :

soumettre au Manager de la discipline leur calendrier précis de compétitions entre le 10 Avril 2010 et la Coupe du Monde et en recevoir une approbation expresse de celui-ci,

participer au stage de préparation s'il en est organisé un,

Se rendre disponible pour partir 9 à 10 jours avant la compétition pour permettre une bonne adaptation à l'altitude et au décalage horaire.

Le non respect de l'une des conditions peut entraîner le retrait de la sélection de l'athlète concerné.

Cas particulier du 50 km :

Les athlètes sélectionnés aux Championnats d'Europe sur 50 km ne pourront pas participer au 50km de la Coupe du Monde.

Ce projet de modalités appelle à quelques commentaires, qui ne figureront pas dans le texte des modalités :

- Il n'y aura pas de 35 km à Aix les Bains le 21 Mars 2010.

- sur l'engagement ou non d'une équipe de 50 km à la Coupe du Monde : aucune décision n'est prise. Le potentiel à engager une équipe, sera apprécié au 30 Mars 2010, en fonction des objectifs des uns et des autres et du niveau de forme des athlètes restant concernés. (La DTN fera en ce sens confiance aux athlètes, et se contentera d'apprécier qu'ils ne sont pas en méforme)

- En tout état de cause, ne pourront être sélectionnés, que des athlètes ayant fini, au moins un 50 km, et avec un niveau de performance en relation avec les objectifs de l'équipe de France.

- l'an dernier, s'était déroulée une compétition du challenge IAAF à Chihuahua, et les résultats ont montré la quasi impossibilité d'accomplir une

grande performance. Ce qui veut dire, qu'il faut bien réfléchir aux attentes que l'on peut avoir de cette Coupe du Monde. Pour mémoire, les résultats 2009 :

Championnats d'Europe Barcelone 27 juillet 1er Août 2010 : dispositions particulières à la marche.

PREAMBULE :

Les minima ne pourront être réalisés que :

- Sur les Championnats de France d'Aix les Bains du 21 Mars 2010,

- Sur le match de PODEBRADY pour les sélectionnés au match,

- Sur des compétitions disposant d'un label IAAF,

- En tout état de cause, sur toute compétition pour laquelle le Manager de la discipline aura reçu une demande et pour laquelle il aura répondu expressément et favorablement.

Les Minima :

EPREUVES	FFA	AEA
20 KM HOMMES	1H23'00''	1H25'30'' *
20 KM FEMMES	1H32'00''	1H35'00'' *
50 KM	3H53'00''	4H03'00'' *

* Sous réserve que le DTN valide les minima AEA ce qui n'est pas encore le cas. Nous vous tiendrons au courant dès que les modalités officielles paraîtront.

La réalisation des minima AEA ou de ceux décidés par le DTN, seront une condition indispensable.

L'athlète qui disposera du meilleur chrono inférieur ou égal aux minima FFA, à l'issue de l'épreuve de la Coupe du Monde, (à condition que la performance ait été réalisée dans les conditions citées en préambule), sera automatiquement sélectionné pour les Championnats d'Europe de Barcelone. Cette disposition ne s'applique pas au 50 km (voir ci-dessous).

Commentaire : le minima FFA décrit ci-dessus est un donc un bonus.

Le complément de sélection sera prononcé par le Comité de Sélection à l'issue des Championnats de France Elite de Valence pour lesquels la participation est obligatoire.

Cas Particulier du 50km :

Compte tenu des performances qu'il a réalisées, Yohann DINIZ est automatiquement sélectionné, s'il choisit cette épreuve, sous réserve de son état de forme.

Les compétitions de référence pour effectuer le complément de sélection seront :

- les performances accomplies entre le 1er Janvier 2009 et le 1er Avril 2010 à condition qu'elles respectent les conditions citées en préambule,

- Le Championnat de France du 25 Octobre 2009 à Roubaix,

- Le 50 km de Dudince du 28 Mars 2010

Les performances réalisées après le 1er Avril 2010 ne pourront pas être prises en compte pour les Championnats d'Europe mais pourront l'être pour les Championnats du Monde 2011.

L'athlète qui disposera du meilleur chrono inférieur ou égal aux minima FFA à l'issue des 2 compétitions de référence (Championnats de France à Roubaix et Dudince) sera automatiquement sélectionné pour les Championnats d'Europe de Barcelone.

Le complément de sélection sera prononcé par le Comité de Sélection à l'issue de l'épreuve de Dudince.

Les athlètes sélectionnés devront présenter leur stratégie de préparation (calendrier de stages et de compétitions) et recevoir l'approbation, du Manager de la discipline.

La participation à l'épreuve de marche organisée lors des Championnats de France Elite de Valence est obligatoire.

Championnats du Monde Juniors à MONCTON (CANADA) du 20 au 25 juillet 2010 : dispositions particulières à la marche.

Les minima IAAF ne pourront être réalisés que :

- Sur des compétitions disposant d'un label IAAF,

- Sur l'épreuve d'Aix les Bains du 21 Mars 2010,

- Sur le match de PODEBRADY pour les sélectionnés au match,

- En tout état de cause, sur toute compétition pour laquelle le Manager de la discipline aura reçu une demande et pour laquelle il aura répondu expressément et favorablement.

Les 2 premiers français ayant réalisé les minima soit à Aix les Bains soit à PODEBRADY seront automatiquement sélectionnés aux Championnats du Monde sous réserve de présenter leur stratégie de préparation (calendrier de stages et de compétitions) et recevoir l'approbation, du Manager de la discipline.

La réforme du calendrier

Beaucoup de commentaires ont été faits ces derniers temps depuis que l'annonce d'une réforme du calendrier marche était en projet. Beaucoup de bruit, souvent des insurrections, des arguments infondés, rarement de contre propositions constructives.

Au travers de cet article, je souhaite remettre la vérité à sa juste place et surtout présenter en toute transparence les arguments qui ont pu conduire à notre proposition. J'espère vivement que la lecture de ceux-ci vous prouveront, que c'est bien dans l'intérêt de la marche, de sa promotion, des pratiquants que tout cela a été fait et non, comme cela s'est beaucoup dit, dans un esprit de destruction de notre discipline. Laissons à chacun de juger de la pertinence de ce projet. En tout cas, un seul souhait, c'est que ce projet soit apprécié et jugé en fonction des vrais arguments qui ont conduit à sa naissance et non des bruits de couloirs non officiels qui ont pu circuler.

Pourquoi ce projet est-il né ?

Préambule :

Sur ce dossier, la DTN n'est pas décideur : elle n'est que force de proposition. Il convient ici, de rappeler le fonctionnement de l'institution FFA. Les organes décideurs au sein de la FFA sont la CNM, qui dispose d'une délégation de la CSO, et au dessus le Bureau et le Comité Directeur de la FFA. Le DTN, dans l'organisation fédérale, est de facto dans toutes les commissions et tous les groupes de travail. Il est acteur et force de proposition. Il peut se faire représenter.

Comment est née cette réflexion ?

Le point de départ est le double souhait du Président et du DTN et qui pose le principe d'une participation obligatoire pour tous les athlètes qualifiés aux Championnats d'Europe de Barcelone, de participer aux Championnats de France Elite de Valence sans dérogation possible.

Or, en 2010, 17 jours séparent le Championnat de France et la première épreuve de marche des Championnats d'Europe de Barcelone : impossible d'exiger aux athlètes sélectionnés d'effectuer un 20 km, 17 jours avant le championnat.

Pour rendre compatible la nécessité d'être aux France et d'assurer une préparation optimale pour les sélectionnés aux Europe, la DTN a rédigé un projet en vue de son adoption et a donc proposé :

- Déplacer la date du Championnat de France Elite du 20 km au mois d'Avril en remplacement du criterium,
- Le remplacer par une autre épreuve de marche plus courte un 10 km.

3 arguments pour placer le France en Avril :

- Adopter une organisation calendaire similaire aux grandes nations de la marche,
- La période d'Avril correspond à la période où les marcheurs effectuent leurs meilleures performances de l'année, voir tableau consacré à cela,
- Permettre à l'élite de participer au Championnat de France dans de bonnes conditions sans hypothéquer la qualité de leur préparation pour les grands championnats.

Arguments en faveur de cette proposition :

- Le Championnat de France serait ouvert à davantage de monde : le mode de qualification resterait celui du criterium, en tout cas quelque chose de proche,
- Une valorisation des marcheurs avec une participation élargie au France du 20 km (fierté à participer à un France plutôt qu'un criterium)
- La marche gagne une épreuve au plan national : un championnat de France du 20 km en Avril et une présence au Championnat de France Elite d'athlétisme avec attribution d'un titre de champion de France
- Le Championnat de France serait sélectif pour la Coupe d'Europe ou la Coupe du Monde comme l'était le criterium.
- La proposition initiale qu'avait formulée la DTN était un 10000M sur piste qui garantissait à la discipline, sa présence au cœur du championnat, et non sur route où ne se déplacent que les puristes. Mais pour garantir la participation du plus grand nombre, la CNM a souhaité proposer une épreuve sur route.

- La période d'Avril plus propice que celle de Juillet : Pour ce, nous avons comparé les performances réalisées par les athlètes ayant participé au criterium et aux France Elite sur 2 années. (2008 et 2009)

TABLEAU RECAPITULATIF

		France Elite		Moyenne des perf		
ANNEE	SEXE	NB ATH	Moins	Mieux	Crit	France E
2008	Masc	16	15	1	1:36:23	1:38:38
2009	Masc	14	7	7	1:39:25	1:40:27
2008	Fem	14	12	2	1:52:40	1:56:41
2009	Fem	14	12	2	1:49:23	1:53:15
		58	46	12	1:44:28	1:47:15

Nous laissons à chacun, le soin d'interpréter les chiffres qui parlent d'eux-mêmes. Ne pas influencer chacun, dans son interprétation. Par contre, ce qui nous paraît tout à fait légitime, c'est décerner un titre de champion de France dans la période correspondant au meilleur état de forme des athlètes. (Légitimité naturelle)

- Le Nombre de participants envisagé pourrait être de 25 voir 30 puisqu'il y aura vraisemblablement 2 épreuves séparées.

- Le mode de qualification pour ce 10km, ne sera sans doute pas sur minima car cela voudrait dire que l'on pourrait se qualifier sur cette épreuve sans faire de 20 km au cours de la saison ce qui n'est, bien entendu, pas l'objectif (éviter une baisse de la pratique du 20 km)

Voici la proposition qui a été formulée :

- Les 6 premiers du France du 20 km.
- Les 8 premiers du France National.
- Les 5 premiers du Championnat de France Espoirs
- Les 3 premiers du championnat de France Juniors
- 3 qualifications exceptionnelles à la discrétion de la CNM et

ou de la DTN en concertation.

Au moment, où nous rédigeons cet article, nous nous sommes aperçus, que les Championnats de France Jeunes avaient lieu en 2010, une semaine après le France Elite ce qui va poser un problème pour la qualification des Juniors.

2 solutions :

- si on souhaite que les juniors soient présents sur l'épreuve du 10km, il faut qualifier les 3 premiers de l'épreuve du 21 Mars 2010.
 - si on ne veut pas perturber le bon déroulement de leurs championnats de France qui a lieu 7 jours après l'épreuve du 10km de Valence, dans ce cas, on ne sélectionne aucun junior.
- L'ETN préconise plutôt la 2^{ème} solution.

Cette réforme impose, bien entendu, quelques modifications sur le reste de la saison :

Le Championnat de France du National :

Le mode de qualification est inchangé. Les 6 premiers du France de 20 km Elite ne peuvent pas prendre part au National.

Le Championnat de France national est valorisé car il permet à un plus grand nombre de décrocher leur sésame pour le France Elite.

Dans le passé, ceux qui se qualifiaient au France Elite par le national devaient deux 20km en une semaine, ce qui était une hérésie. Là ils n'auront plus, entre guillemets, qu'un 20 km et un 10km. Ce n'est pas encore l'idéal mais ça progresse.

Le Championnat de France Espoir :

Celui ne peut plus se dérouler en même temps que le France Seniors et il y a donc nécessité de le déplacer et le mettre sur un autre championnat. Le France Jeunes étant très et trop chargé, nous avons suggéré de le mettre le France National. L'avantage est que le niveau du National est plus adapté aux Espoirs.

Les meilleurs d'entre eux ont un vrai objectif de se qualifier au France Elite.

Pour les reste aucun changement, par rapport aux années précédentes : les minima restent les mêmes, et le principe de se qualifier par un 15 km au criterium de printemps reste le même que les années précédentes.

Enfin, il n'est pas inutile de rappeler que rien n'est officiellement acté concernant cela (on n'en est qu'au stade de la proposition). C'est la CNM, qui décidera officiellement du mode de qualification, entre autre. Simple-ment, la Fédération a adopté au Comité Directeur des 20 et 21 Novembre, la décision de transformer le critérium en Championnat de France, et d'ins-taurer dans le cadre du Championnat de France Elite un 10km avec attribu-tion d'un titre de champion de France.

Enfin, dernière explication, concernant la modification de date : au départ la date initiale était le 4 Avril 2009, mais nous avons demandé à la Confé-rence internationale du calendrier d'engager la France sur le match Interna-tional de Podebrady le 10 Avril. Or, les autres années, Podebrady était fin Avril et en 2010, ils se sont avancés au 10 Avril. On se retrouvait donc avec 6 jours d'écart entre les 2 compétitions ce qui, bien entendu, était inenvisageable. Comme nous avons prévu de réaliser les épreuves de sélec-tions au Championnat de France du 21 Mars 2010, pour Podebrady et la Coupe du Monde, nous avons donc proposé d'avancer la date pour qu'il y ait 3 semaines entre les 2 compétitions. La Fédération a acté officiellement la nouvelle date dans le calendrier.

Ces décisions sont valables seulement pour 2010, pour les autres années tout reste envisageable. Le souhait de la DTN est de conserver pour les années à venir cette organisation: en effet, nous sommes convaincus que cette réforme est une bonne réforme pour la discipline, qu'il est vraiment dommage que la communication ait été mal faite et que l'on ait mis « la charrue avant les bœufs ! »

Le critérium de printemps Jeunes 2010 à Saint Berthevin :

Afin de ne pas pénaliser le taux de participation, la DTN en concertation avec la CNM a décidé :

- que les cadets ne pourraient pas prendre part à l'épreuve juniors du 21 Mars 2010,
- l'engagement des Juniors au 10km sélectif ne serait pas libre et se ferait sur invitation du manager avec environ 6 athlètes (maxi 8). Une liste sera éditée en ce sens. Les athlètes qui ne figureraient pas sur la liste, et désirant participer, pourront en faire la demande au manager à condition que leur niveau le justifie.

La CNM a de son côté décidé qu'au critérium de printemps, les cadets marcheraient sur un 10 km. La DTN regrette qu'à cette occasion, les cadets perdront une occasion de se qualifier aux Championnats Jeunes sur 5000M en minima D et E.

En conclusion, La DTN rappelle que normalement, elle n'est pas habilitée à diffuser officiellement ces informations. Elle se contente de diffuser, en toute transparence les arguments, qui l'ont conduit à faire ces propositions, et aussi pour donner à tous et toutes les tenants et les aboutissants.

Pascal CHIRAT.



FORMATION

Un important travail de reconstruction des filières de formation a été conduit par le département formation de la DTN. La mar- che a adapté ses contenus aux 5 niveaux d'intervention des formations initiales :

- ABC
- 1er degré moins de 12 ans
- 1er degré moins de 16 ans
- 1er degré - spécialiste Demi Fond Marche
- 2eme degré - spécialité demi Fond marche.

Il faut maintenant faire en sorte que chaque entraîneur formé reçoive la même information.

Pour cela, dans chacune des régions, le responsable des forma-tions, aidé si le besoin s'en fait sentir, par la CRM, proposera le nom d'un formateur marche. Ces derniers seront réunis (sous réserve de financement des frais de cette journée) afin que leur soient présentés les outils de formation et les supports nécessai-res.

Bruno Fougeron

Colloque Marche athlétique, La préparation du marcheur de haut niveau

Le 28 novembre, le comité du Loir et cher d'Athlétisme orga-nisait un colloque sur le double thème de la préparation du marcheur de compétition et de la marche nordique.

Pendant que Arja MEYER (ambassadrice de la marche nordi-que) faisait découvrir cette nouvelle et très à la mode forme de pratique, les quelques 150 participants, venus pour certains de for loin, assistaient à des ateliers destinés à travailler les points techniques suivants :

- le placement général et l'action des bras
- l'action du bassin
- le travail de la cheville et le retour rasant du pied
- le renforcement spécifique du marcheur

Auxquels participèrent Yohann DIPIZ, Hervé DAVAUX, Jo-han AUGERON, LG BLANC, Emilie MENUET, Aude MAS-SELIN et Lucie AUFFRET

La soirée se poursuivi par une présentation des grandes lignes de la saison de Yohann par Pascal CHIRAT que ne manqua pas d'illustrer l'intéressé :

- La programmation de l'entraînement
- l'utilisation des lactates dans l'orientation de l'entraî-nement

- L'introduction de la musculation dans l'entraîne-ment du marcheur.

L'ETN marche est à l'écoute des demande des ligues souhaitant mettre sur pied des colloques concernant la marche.

Poster vos demandes à Bruno Fougeron ou à Pas-cal Chirat.

Photo Guy DESTRE : pendant les assises, les échanges ont été riches et chaleureux.